

Les réfugiés de Saint Domingue à Bordeaux

Annexes

Philippe Gautret (octobre 2025)

ANNEXE I

Premiers secours aux réfugiés

Source Archives départementales de la Gironde, cote 4 L 63,
Directoire du District de Bordeaux.

États des dépenses faites par les américains dans les auberges à Bordeaux payées par le District avec l'autorisation des représentants du peuple.

Achard Jean	Lalo Catherine, fille de la veuve Mesuran
Aufent Jean	Lange Georges
Bachelerie	Lareche Marie, la citoyenne
Barde Jean	Lareche Hortense
Blanc	Lauzier
Boisselin	Lecorre Jean
Bonnard Pierre	Loizeau Jean Baptiste, et Jean François
Brisson	Lunet Étienne
Buquet veuve, Rosalie, Jean Btiste, Lucile Buquet	Magenty et son épouse
Cazenave Jean, 62 ans	Marinette mulatresse (avec Buquet), citoyenne
Cazenave Jacques	Merrieu Pierre et son épouse la citoyenne Matri
Chaix Pierre	Mesuran, la cit. veuve, Catherine Lalo sa fille
Ciprian Rose, la citoyenne	Morandy Honoré
Comtois Jean Baptiste	Motet Louis
Coribeaum, Guillaume,	Moulin Louis
Coribeaum Jean Baptiste	Moulineau Jacques
Costas Marie	Perusset
Daspre Hipolyte	Pipin
Dubois, veuve et sa fille	Plantin Louis

Duvau, la citoyenne	Puissant Jean Nicolas et son épouse
Ferdinand	Rappa
Fortier, la citoyenne	Redoutier Pascal
Gardien Marie, la citoyenne	Rongera Jean
Géraud Jean Baptiste	Roubaud et son épouse
Gontier et son épouse	Rousseau Joseph
Goupie Pierre	Rousseau Toussaint
Granat Pierre	Roustant Pierre
Granat Etienne	Roy Pierre
Grenget Thomas	Sarrau Jacques
Guilbert Félix, son épouse et un enfant	Sarrau Jean François, d'Auch
Hérard	Servillier
Hiribarren Pierre	Sellery M. ⁱⁿ
Izoy Antoine	Soublette Baptiste
Jamet Jacques	Teneron
Labadie Étienne	Thanaron
Lafaye, la citoyenne, veuve	Vicsant, la Citoyenne, et son enfant
Lami Ambroise et son épouse	Zaire, négresse (avec Lareche)

Le détail des sommes par personne existe mais n'est pas noté ici sur cet extrait de la liste de réfugiés bénéficiaires qui se veut alphabétique.

Total des dépenses faites : 4 837 livres

ANNEXE II

Secours aux réfugiés des colonies, allocations de transport pour se rendre à leurs communes d'origine ou à celles de leur choix.

Source Archives départementales de la Gironde, cote 4 L 63,

Etat des sommes accordées aux Américains sur ordonnance du District pour les dix sous par lieue allouée par les Représentants du Peuple en séance à Bordeaux, en conformité de leur arrêté du 9^e jour de la 3^e décade du 2^e mois de l'an 2^e de la République Française

[29 brumaire an 2 ; 18 novembre 1793]

Certifié le 17 frimaire an 2^e [07 décembre 1793] par les administrateurs du District.

Extraits

Liste reclassée alphabétiquement

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Qualités</u>	<u>Montants en livres</u>
Achard			100
Alquier			43
Avalle			75
Bachelerie			33
Barde			40
Baron			88
Barrau			33
Barré			30
Becquet			38
Becquet	Rosalie		19
Blanc neveu	JJes		33
Boisselin			88
Bonis			88
Bonnard			87
Bosse			88
Brach	Elisabeth	la citoyenne	107
Bresson			105
Brochier			43
Cazenave			19
Cazenave			30

Charron	veuve Becquet	la citoyenne	19
Chay			36
Chevalier	Marie	la citoyenne	33
Coriban			20
Coribeau			20
Cortas	épouse Minuty	la citoyenne	90
Courtois	Jean Baptiste		85
Dantoine			80
Dasprés			75
Dreux	François		30
Dunogué			15
Evard			115
Félix			40
Ferdinand			66
Fillodeau			110
Gardin			75
Girol			95
Gontier et son épouse			40
Gouny			75
Goux			75
Goyon	Épse Magonty	la citoyenne	75
Gralat	Bernard		60
Granal			33
Granal			33
Grenier			25
Greugnet	Thomas		90
Guilbert	Félix		225
Hausmond			100
Hidiard			30
Hirebarren			30

Jamais	veuve Monier	la citoyenne	150
Jamet	Jacques		90
Joguet	veuve	la citoyenne	150
Lafargue			20
Lahitau			100
Laire		la citoyenne	33
Lalo			110
Lamis	Ambroisse		85
Lange			88
Langle veuve		la citoyenne	75
Laporte			16
Larroche	Ortance	la citoyenne	33
Larue			12
Launay jeune			95
Laurier			106
Le Saint			70
Leblois			75
Legoff			80
Loizeau	Jacques François		65
Loizeau			65
Lonard			88
Lunel			88
Magonty			75
Maille			24
Maison	veuve	la citoyenne	120
Malbos			43
Marci ? Marri ?	épouse Mérier	la citoyenne	75
Marinette		la citoyenne	19
Martin			88
Mérieux			75

Monié	Joseph	75
Montière		43
Morandi		88
Morin		75
Motet		75
Moulineau		15
Odé		85
Pavin		30
Pellery		36
Pepin		88
Perusset		75
Plantin		75
Puissant		107
Pujos	Jean-Marie	33
Redoutier		88
Relion		15
Reyre		18
Rostand		88
Roubaud et son épouse		180
Roubois		40
Rousseau	Toussaint	90
Roustang		43
Roy	Pierre	36
Sarran		70
Sartan		30
Saulier		88
Savoye	la citoyenne	360
Savoye	la citoyenne	50
Sommand		43
Soublet		20

Sourton	18
Süc	43
Tanaron	88
Tassy	88
Thouard	88
Vassama	20
Vidal	75

Total : 7 815 livres

[sic]

ANNEXE III

Paiements faits aux déportés et réfugiés

Prairial à fructidor an IV

Source Archives municipales, Bordeaux, cote L 74

- 4 messidor (22 juin 1796)

<u>N° de</u> <u>l'enregist</u>		<u>sommes</u> <u>liquidées</u>	<u>sommes</u> <u>payées</u>
1135	Cit. Jean Marchegay, déporté, pour Messidor	75	75
255	Cit. ^{ne} Hortance Marchegay résidante, pour Messidor	50	50
39	Cit. ^{ne} Courtdemanche veuve Richemont, résidante, pour Ventose, Germinal, Floréal, Prairial et Messidor	300	300
234	Cit. ^{nes} Julie, Anne, Virginie, et Eloy Richemont frère et sœurs, Rts pour Ventose, Germinal Floréal, Prairial et Messidor	500	500

1. 17 Messidor [5 juillet 1796]

1. Cit.^{ne} Fauconnet Banchereau

et son fils, déportés, pour Floréal,
Prairial et Messidor, cy

225 225

2. 18 Messidor [6 juillet 1796]

501 Cit. Fleury Marquisseau
à son épouse et à ses deux enfans,
déportés, pour Prairial et Messidor

350 350

836 Cit. Francklin Marchisseau,
déporté, Prairial et Messidor

50 50

3.

4.	<u>19 Messidor [7 juillet 1796]</u>			
	164	A la cit. Keefe femme Gervais	75	75
		et à son enfant, déportés		
5.	<u>23 Messidor [11 juillet 1796]</u>			
	109	Au Cit. J. ⁿ Nau, déporté, pour Messidor	75	75
6.	<u>24 Messidor [12 juillet 1796]</u>			
1.		A la cit. Barré Lavigne, déportée, pour		
		un mois jusqu'au 15 Thermidor prochain		
		y compris l'indemnité, cy	150	150
2.	<u>24 Messidor [12 juillet 1796]</u>			
1.		A Cit. ^{nes} Nau sœurs (Victoire et Louise) et à une négresse		
		Résidentes, pour Prairial et Messidor	300	300
2.	<u>16 Thermidor [3 août 1796]</u>			
1.		Au Cit. François Antoine Duthil,		
		Déporté, pour deux mois jusqu'au		
		Premier Fructidor, cy	150	150
2.	<u>8 Fructidor [25 août 1796]</u>			
	257	A la Cit. ^{ne} Jeanne Barreau	200	200
		Résidente, pour quatre mois		
		jusqu'au premier Vendémiaire an 5		
3.	<u>1^{er} jour complémentaire [17 septembre 1796]</u>			
1.		Au Cit. Philippe Monnereau		
		Déporté, pour 4 mois du 1 ^{er} Prairial dernier		
		Jusqu'au 1 ^{er} Vendémiaire prochain, cy	300	300

[48 pages, environ 11 personnes en moyenne par page, soit environ 530 personnes]

ANNEXE IV

Demandes de secours des réfugiés de Saint-Domingue

Source Archives départementales de la Gironde, cote 3 L 38
Directoire du Département de la Gironde.

Registre d'enregistrement des pétitions 1^{er} brumaire au 23 frimaire an 2.

Extraits

-n° 659. 24 brumaire an 2 [14 novembre 1793] : « Le citoyen Thanaron et autres arrivant d'Amérique demandent des secours pour se retirer dans leurs départements respectifs ».

-n° 765. 26 brumaire an 2 [16 novembre 1793] : « Lafiteau et autres expulsés de St Domingue par le Royalisme demandent des secours pour se rendre dans leur famille ».

-n° 768. 26 brumaire an 2 [16 novembre 1793] : « la veuve Fournier et Augustin Champallaune exposent qu'ils, venant du Cap par Baltimore ayant tout perdu, demandent deux secours pour se rendre à Nantes ».

-n° 786. 27 brumaire an 2 [17 novembre 1793] : « Alquier, le citoyen, demande sous sa responsabilité la permission de faire débarquer son frère venant des Colonies ».

ANNEXE V

Dossiers des demandes et délivrances de passeports et certificats des réfugiés des « Îles d'Amérique »

Source Archives départementales de la Gironde 3 L 177 à 3 L 193, District de Bordeaux.

Registres des passeports qui ont été délivrés à la maison commune de la ville de Bordeaux ». 1792, 1793 (jusqu'au 4 août), Archives départementales de la Gironde 4 L 61.

Extraits

Cote 3 L 177

Alexis, Charles, 7 ventôse an 3 [22 janvier 1795],
Homme de couleur, 21 ans, natif du Cap Français, menuisier, déporté ou réfugié, passeport pour Philadelphie.
Veut s'embarquer sur le navire la *Rosalie*, capitaine Gréville, allant à Boston.

André Joseph, 26 mai 1795,
Originaire de Saint-Domingue, Le Cap. Déporté. A eu deux blessures lors de l'insurrection, se retire alors à La Nouvelle-Orléans, puis pour la France. Désire repartir pour recueillir les débris de sa fortune.
Demande passeport pour la Nouvelle Angleterre, États-Unis d'Amérique.

Angaut, Toussaint, 9 fructidor an 3 [26 août 1795],
Déporté du Cap Français.
Demande laisser passer pour les États-Unis, avec son épouse et son fils en bas âge.

Barrau, M^{elle} Félicité, 26 août 1792.
« Mulâtresse, française » 35 ans, « domiciliée à Saint-Domingue, Saint-Marc », 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, front bien, visage ovale.
Laissez passer pour aller à Barége.

Berge, Antoine, 12 avril 1793, an 2,
Négociant à Bordeaux, propriétaire à Saint-Domingue par la mort de Dusolier son oncle, habitant de Saint-Marc.
Demande de passeport pour s'embarquer sur le navire *la Thésée* pour Saint-Domingue

Berry Labarre, Jean Claude, 28 messidor an 3 [16 juillet 1795],
Habitant de la partie française de Saint-Domingue, quartier du [Bagne ?], dépendance du Cap Français.
Demande passeport pour les États-Unis, Nouvelle Angleterre, afin d'être à portée de repasser à Saint-Domingue, Cap Français ou le Port de Paix, lorsque le calme y sera rétabli. Afin de se retirer auprès de sa femme et de ses enfants pour leur porter secours.

Pièces jointes :

- 1/ passeport de novembre 1793, pour cause de maladie, pour rétablir sa santé à La Nouvelle Angleterre ;
- 2/ déclaration faite au consulat de Philadelphie : il a été pris et déporté à la Bermude par quatre corsaires anglais, attestation du capitaine américain.
- 3/ passeport de Lorient qui prouve qu'il est venu en France, sur un parlementaire, pour porter ses soins paternels à deux enfants du citoyen Laheuse aîné, négociant de cette ville, qui était chargé de ses affaires ; ayant trouvé à son arrivée que ces enfants étaient au service de la République, ne pouvant plus être utile à ceux qui sont en France, désire d'aller aider ceux qui sont à Saint-Domingue.

Boudenne, Bernard, 25 ventôse an 3 [15 mars 1795],

Négociant, habitant du Cap Français pendant 24 ans, où il a tout perdu et dont il est parti le 24 juin 1793 sur le navire *le Dacaro* (?), capitaine Latour, faisant partie du convoi, arrivé à Baltimore, embarqué le 25 septembre 1793 sur le navire *l'Aimable Marianne*, capitaine Ardouin, pour Bordeaux, a terminé ses affaires en France.

Demande de passeport pour les États-Unis pour recouvrer les sommes qui lui sont dues par divers réfugiés, qui y sont réfugiés, qui lui permettront de repasser au Cap Français.

Brard Bernard, 29 mars 1793,

Planteur propriétaire à Saint-Domingue

Demande de passeport pour retourner à Saint-Domingue, suite aux événements, pour recueillir ce qui reste de ses biens dévastés par la guerre.

Bourguignon, Joseph Marie, 16 prairial an 8 [5 juin, 1800],

Natif de Bourg-en-Bresse, 44 ans, avec son épouse Marie Joseph née Le Beau, 39 ans, native de Chalons-sur-Saône, et leurs deux filles Marie Antoinette, 13 ans, Anne Virginie, 14 mois, infortunés colons, réfugiés du Cap, venus de Marseille.

Demande passeport pour se rendre au Cap Français.

Bresson, Claude Marie, 5 vendémiaire an 4 [27 septembre 1795],

Habitant et déporté de Sainte-Lucie le 1^{er} prairial an 2 [20 mai 1794] à la Martinique, arrivé à New York le 27 messidor an 2 [15 juillet 1794], en est parti sur le parlementaire *La Charlotte*, capitaine Nielly, arrivé à Bordeaux le 15 thermidor dernier [2 août 1795].

Désire rejoindre ses trois enfants dont deux filles restées à Sainte-Lucie, et réunir les débris d'une fortune assez considérable, Demande de passeport le 2^e jour complémentaire an 3 [19 septembre 1795] pour aller à Sainte-Lucie.

Ceicher, Benjamin, 9 germinal an 8 [30 mars 1800],

Natif de Bordeaux, 35 ans ; propriétaire à Saint-Domingue et résident depuis quatre ans à Bordeaux. Son père, passé à Saint-Domingue et qui y a acquis des biens, vient de décéder.

Demande passeport pour lui et son épouse pour pouvoir recueillir la succession de son père.

Chabert Antoine, 3 avril 1796,

12 ans. Originaire de Saint-Domingue. Après l'incendie de la colonie, fut envoyé en France. Père mort.

Demande de passeport pour Saint-Domingue.

Conte, Jean, 18 thermidor an 3 [5 août 1795],

Réfugié des colonies sur le continent américain, établi depuis longtemps à la Louisiane avec les débris de sa fortune, s'est rendu par Le Havre à Bordeaux où il est venu pour acquitter des dettes et secourir sa femme et ses enfants.

Demande de passeport pour les États-Unis pour y terminer des affaires relatives à son commerce et qu'il a laissées en litige.

Cornuelle, Jean Marie, 16 fructidor an 3 [2 septembre 1795],

Déporté des colonies françaises d'Amérique, habitant de Saint-Pierre, Martinique, ayant eu le malheur d'être pris par les ennemis lors de la prise de la Martinique, fut obligé de se séparer de son épouse déportée à Philadelphie.

Demande passeport pour Philadelphie pour rejoindre son épouse.

Debrun, citoyen liégeois, 4 mars 1793 an 2,

Arrivé de Saint-Domingue par le navire *l'Heureux Présage*, de Bordeaux, naufragé sur les rochers de Cordouan le 23 août dernier.

Se propose de partir pour Liège son pays natal, accompagné de Marc Félix Doutre, américain, 14 ans.

Despeyssailles, la veuve, 13 juin 1795,

Créole, originaire de Saint-Domingue. Son mari est mort dans l'incendie du Cap Français.

Demande de passeport pour Saint-Domingue.

Dufour, Jacques, 16 floréal an 3 [3 mai 1795],

Ci-devant habitant au Port-au-Prince depuis 12 ans où il a fait des acquisitions assez considérables provenant du fruit de ses travaux. Les ennemis de la République s'étant emparé de cette partie des colonies, il a perdu toutes ses propriétés. Pour conserver sa vie il est parti pour Philadelphie, Nouvelle Angleterre, d'où il s'embarqua avec son épouse sur le navire *la Ville de Lorient*, arrivé à Nantes le 11 thermidor dernier, il s'est rendu à Bordeaux où il réside depuis le mois de brumaire dernier. N'a aucune ressource en France pour ses subsistances.

Demande passeport avec Élisabeth Faure, son épouse, pour la Nouvelle Angleterre afin d'être à portée de ses possessions en Amérique et de passer au Port au Prince où sont ses propriétés, dès que le calme sera rétabli.

Dupas, Bernard, 4 floréal an 3 [23 avril 1795],

Ci-devant habitant de Miragouane [Miragoane] isle et côte de Saint-Domingue, depuis 17 ans, venant de Philadelphie, sur le navire *le Bienheureux* de Bordeaux, où il est débarqué le mois de messidor dernier, ne possède aucun bien ni ressource en France.

Demande de passeport pour repasser à la Nouvelle Angleterre afin d'y être à portée de se rendre à Miragouane reprendre ses biens lorsque le calme sera rétabli.

Fargue, Pierre, et Philippine Legros son épouse, 22 fructidor an 3 [8 septembre 1795],

« l'incendie de la ville du Cap m'ayant fait réfugié en France », ils désirent retourner à Saint-Domingue,.

Demandent un passeport pour Saint-Domingue.

Ferrié, 29 ventôse an 3 [19 mars 1795],

Colon à Saint-Domingue, dont les possessions ont été dévastées, s'est réfugié à Baltimore pour exister et exercer la médecine son ancien état, a prié, par lettre de Baltimore du 20 frimaire an 3 adressée à Bory femme Brunelot, de lui envoyer Marie Ferrié, créole, 7 ans, sa fille, Aurore Saint-Martin, 14 ans, Saint-Martin, 16 ans, ses neveu et nièce.

Demande de passeports pour Baltimore par celle-ci, pétitionnaire.

Godard Jean, 25 juillet 1795,

Originaire de Guadeloupe. Adresse à Bordeaux. Déporté. A été emprisonné par les Anglais et transféré à Brest.

Demande de passeport pour repartir retrouver ses propriétés.

Guestier, 10 avril 1793 an 2,

Propriétaire à Saint-Domingue, n'ayant nulle nouvelle de chez lui depuis plus d'un an, avait eu un passeport en janvier dernier pour s'embarquer en ce port sur un navire, mais que la guerre maritime et l'embargo a retenu. Demande un nouveau passeport pour Saint-Domingue et passer par la voie de la Nouvelle Angleterre ou toutes autres Isles appartenant aux puissances neutres. [d'une importante famille de négociants/armateurs protestants originaires de Mortagne-sur-Gironde].

Cote 3 L 178.

Hanache d', Marie Charles Alexandre, 25 mars 1793,

Habitant du quartier de l'Artibonite, Isle Saint-Domingue. En France depuis plusieurs années, résidant à Bordeaux. Forcé de retourner sur son bien par l'impossibilité où il est de recevoir aucun secours de chez lui. Demande de « passeport pour se rendre en Amérique soit par la Nouvelle Angleterre ou par convoi, afin de défendre ses propriétés pour les conserver pour la Mère patrie ».

Pacaud Gabriel Louis, 19 février 1793 an 2 de la République,

Cultivateur, natif de Québec, 36 ans, domicilié à Aubeterre (Charente), s'était embarqué le 25 janvier 1793 sur le navire *la Thézée* de ce port, capitaine Jean Baptiste Lafosse, appartenant au sieur Guestier aîné, pour se rendre sur ses propriétés à Saint-Domingue, mais l'embargo survenu l'empêcha de poursuivre cette voie, demande nouveau passeport pour passer par celle de la Nouvelle Angleterre.

S'embarque à ses frais sur le navire *La Thézée* (Rôle d'équipage certifié le 18 février 1793 par le commissaire de la Marine).

Penifort Modeste, 17 thermidor an 3 [4 août 1795],

Créole de Saint-Domingue, native du Cap incendié, réfugiée à Bordeaux depuis un an, demeurant aux ci-devant Irlandais, rue du Hâ.

Demande congés pour la Nouvelle Angleterre ou la Guadeloupe. Finalement le passeport sera délivré pour la Guadeloupe.

Saint Guiron Étienne, fils aîné, 7 mars 1793, an 2 de la République,

Homme de loi. Habitant de l'île de Saint-Domingue depuis 1786. Les troubles qui ont agité Saint-Domingue et dont il a failli être la malheureuse victime, l'ont contraint de quitter Port-au-Prince l'année passée pour se rendre au sein de sa famille. Il a été informé que le calme et la tranquillité avaient succédé aux désordres, notamment dans la partie de l'ouest.

Demande de passeport pour se rendre soit directement à Saint-Domingue, soit à la Nouvelle Angleterre ; soit sur un bâtiment français, soit sur un bâtiment neutre, soit sur un bâtiment américain. Ses affaires exigent son retour. Attestation signée Metzler, Lys [armateurs à Bordeaux].

Thomas André, 26 ventôse an 3 [16 mars 1795],

Négociant de la ville du Cap Français. Parti avec le convoi le 24 juin 1793 pour les États-Unis d'Amérique.

De là pour Bordeaux sur le navire *l'Aimable Marianne*, capitaine Ardouin.

Désire repasser aux États-Unis d'Amérique où des affaires d'intérêt l'appellent.

Vaillant Louis, 28 avril 1795,

58 ans. Originaire de Saint-Domingue. Déporté, sans moyens, infirme de son bras droit.

Demande de passeport pour Charleston pour repartir avec son épouse Marie Jeanne Turet.

Vaudreuil Alexandre, 17 février 1793 an 2,
Natif de Paris.

Demande passeport pour s'embarquer afin de retourner dans ses propriétés, il est même chargé de pouvoirs par différents propriétaires dont les biens sont situés dans le quartier de l'Artibonite, où sont ses propriétés.

Cote 3 L 179. Police générale : passeports du 15 mars au 14 septembre 1793. Département de la Gironde.

Gourgon Jean, fils, 15 juillet 1793,
Natif du Cap Français, 14 ans. Domicilié à Bordeaux. Trois pieds six pouces, cheveux et sourcils châains, yeux bruns, nez bien fait, bouche moyenne, menton rond, front large, visage ovale.
Laissez-passer pour se rendre à Philadelphie, États-Unis, sur un navire neutre.

Cote 3 L 182, Demandes ou délivrances de passeports ou certificats des réfugiés des « Îles d'Amérique ».

Extraits

Jacquelin Jean Bernard Dulphé, natif de Paris, et son épouse Louise Duverger, native de Saint-Domingue, 4 prairial an VIII [24 mai 1800],
Ont perdu leurs pères dans les colonies. Forts de ce que le ministre de la Marine, par lettre du mois de germinal dernier les a assurés de les faire rentrer dans la libre jouissance de leurs habitations.
Veulent se rendre, avec un enfant en bas âge, sur leurs propriétés au Cap Dame Marie, dépendance de Jérémie, Saint-Domingue, en passant par un pays neutre ou allié.

Laurent Suzanne, 22 fructidor an IV [8 septembre 1796],
Native de Saint-Domingue. Domiciliée à Lezignac, canton de Créon (33). Depuis la Révolution elle n'a aucun fonds provenant de ses habitations, elle est privée de moyens de subsister en France. Désire passer aux États-Unis d'Amérique où des parents lui offrent les secours dont elle a besoin.
Demande passeport pour Baltimore.

Laurent Louis, 28 prairial an IV [16 juin 1796],
Déporté de Saint-Domingue, habitant des Cayes.
Demande de passeport pour Altona, Danemark, où ses affaires l'appellent.

Lopez Pardo Sara, 9 floréal an IV [28 avril 1796],
32 ans. Réfugiée de Saint-Domingue. Chargée de deux enfants de 10 ans 1/2 et 7 ans 1/2. N'a en France aucun fonds ni propriétés.
Demande de passeports pour la Louisiane pour régler ses affaires, assurer fourniture et subsistance à ses enfants. Plus passeport pour une négresse, 27 ans, et son enfant de 4 ans, qui lui est attachée depuis longtemps.

Leygue Jean, 22 floréal an IV [11 mai 1796],
Boulangier. Établi à la Nouvelle-Orléans à l'époque de la déclaration de guerre avec l'Espagne. Déporté à la Nouvelle Angleterre, d'où il s'embarque sur la frégate *La Précieuse* et plusieurs autres bâtiments. A servi la République l'espace de deux ans.
La paix retrouvée, demande de passeport pour retourner à ses affaires à la Nouvelle-Orléans.

Lopezdias Abraham, 25 messidor an IV [13 juillet 1796],
13 ans. Daniel Lopezdias, père de sept enfants, désire envoyer Abraham, auprès d'un parent à la Louisiane.
Demande de passeport pour l'embarquer sur un neutre.

Leroy Henriette, 13 thermidor an IV [31 juillet 1796],
Native du Cap Français. Demeure présentement à l'hospice des enfants de la patrie. A perdu ses propriétés en
Amérique.
Désire passer à la Louisiane où elle a une parente qui l'attend.

**Cote 3 L 183, Demandes ou délivrances de passeports ou certificats des réfugiés des « Îles
d'Amérique »**

Extraits

Pour Saint-Thomas, île danoise

Robert François, 22 messidor an 8 [11 juillet 1800],
Natif de Saint-Domingue, domicilié à Bordeaux, chez le citoyen Saillan, américain, rue de la Raison n° 4
au Grand Séminaire.
Demande passeport pour Saint-Thomas, île danoise, pour affaires d'intérêt qu'il a à traiter.

Pour la Louisiane

Mignot Jean Baptiste aîné, 4 thermidor an IV [21 août 1796],
Presque entièrement ruiné par l'incendie de la ville du Cap, n'a plus que quelques créances aux États-Unis et
à la Louisiane, il ne peut différer d'en faire le recouvrement, seules ressources pour soutenir sa femme et sa
famille.
Demande passeport pour la Louisiane en passant par la Nouvelle Angleterre.

Molart Jacques, 14 floréal an IV [3 mai 1796],
Marchand, déporté du Cap Français.
Demande passeport pour la Louisiane où ses affaires l'appellent pour courir après sa fortune que les malheurs
et circonstances ont dispersée.

Monzeuil François, 28 germinal an IV [17 septembre 1796],
Américain français. Se trouve en France sans aucune ressource pour subsister.
Demande passeport pour la Louisiane où il désire rejoindre son père réfugié depuis les troubles des colonies

Payra Jean Baptiste, 4 floréal an IV [23 avril 1796],
Domicilié à Port-Malo, Ille-et-Vilaine. Est appelé pour des affaires de commerce à la Louisiane.
Demande passeport pour y passer par un bâtiment neutre partant du port de Bordeaux.

Perardin, la citoyenne, épouse du citoyen Jean Baptiste Fourcade, 18 messidor an IV [6 juillet 1796],
Native de Saint-Domingue, son mari a obtenu un passeport pour la Louisiane.
Elle veut partir avec lui, et avec son fils Jean Baptiste Fourcade, 16 ans, créole.

Picon Antoine François, 3 prairial an IV [22 mai 1796],
Cultivateur, américain.
Demande passeport pour la Louisiane avec son épouse et son enfant.

Pineau Julie et (Chonne ?) Azar, de concert, 11 messidor an IV [29 juillet 1796],
Habitantes de Saint-Domingue. Désirent aller rejoindre leurs parents actuellement à La Nouvelle-Orléans.
Demandent de passeports pour le premier bâtiment pour cette partie de l'Amérique ou pays circonvoisin.

Piron Françoise, 11 germinal an IV [31 mars 1796],
Née à Saint-Domingue, créole, 13 ans. Envoyée en France pour son éducation. Depuis les dévastations, sa famille, qui s'est réfugiée sur le continent d'Amérique, n'a pu pourvoir à ses besoins.
Demande passeport pour la Louisiane par un bâtiment neutre.

Pitaubert Sara, 8 germinal an IV [28 mars 1796],
Veuve Pitaubert, 61 ans. A des propriétés à Saint-Domingue, mais rien en France.
Demande de passeport pour la Louisiane afin de rejoindre un parent aux États-Unis par un navire neutre.

Poumairat Jean, 27 prairial an IV [15 juin 1796],
Demande passeport dans l'intention de passer à la Louisiane « partie septentrionale possédée par les espagnols » pour continuer son commerce que la guerre lui avait fait interrompre, et où il a des fonds.

Prat Despresprez de Galaup Adélaïde Françoise Bonne, 29 floréal an IV [14 mai 1796],
25 ans, native de Saint-Domingue, chargée de son enfant en bas âge.
Demande de passeport, par la voie d'un navire neutre pour la Louisiane, afin de régler quelques affaires d'intérêt.

Raby, la citoyenne, veuve, jeune, 8 pluviôse an IV [28 juillet 1796],
Demande passeport pour Jacques Raby, son fils, qu'elle désire envoyer à la Louisiane.

Reynaud Simon, 8 prairial an IV [27 mai 1796],
Natif de la Louisiane. Revient tout récemment du collège de Soréze, où il avait été placé par sa famille pour son éducation, dont l'objet est terminé.
Demande de passeport pour retourner au sein de sa famille qui l'appelle auprès d'elle.

Rives Raymond, 6 floréal an IV [25 avril 1796],
Originaire de Saint-Nicolas de la Balerne (Lot-et-Garonne).
Demande passeport pour la Louisiane pour des affaires de commerce par un bâtiment neutre.

Saillan Marie Jeanne et Félicité Vieusse, 14 thermidor an IV [31 août 1796],
Natives de Saint-Domingue. Demeurent commune de Paillet [Gironde]. Exposent qu'elles se trouvent dans la misère la plus grande.
Demandent des passeports pour chacune d'elles pour la Louisiane.

Saintprix Louis François, 3 floréal an IV [22 avril 1796],
Avec son fils aîné, 14 ans.
Demande de passeport pour la Louisiane par les États-Unis de l'Amérique où est sa famille.

Senac François Nicolas, 6 floréal an IV [25 avril 1796],

En 1793 a échappé aux assassinats de Saint-Domingue et vint en France. Sa femme et ses enfants étaient chez lui aux Antilles, aujourd'hui ils sont sans moyens à la Louisiane où ils l'attendent.

Demande de passeport pour la Louisiane.

Tête Benoit, 2 prairial an IV [21 mai 1796],

Négociant de Villefranche (Rhône). Ses affaires de commerce l'appellent à la Louisiane.

Demande de passeport pour passer à la Louisiane par la voie d'un bâtiment neutre.

Pour Saint-Domingue

Robert Jean Paul aîné, 3 frimaire an VIII [24 novembre 1799],

Fils de Joseph Modeste, propriétaire du Cap Français, Saint-Domingue, 61 ans. Logé avec son père dans la maison nationale du ci-devant Grand Séminaire, rue de la Raison n° 4 [rue du Palais Gallien]. Depuis son arrivée en France n'a cessé d'éprouver la misère la plus grande par les revers affreux qui se sont déroulés dans son malheureux pays, a été obligé de rejoindre son père qui est déporté et qui ne peut le secourir.

Demande de passeport pour passer à Saint-Domingue aux frais de la République pour retourner dans ses propriétés.

Robert Joseph Modeste, 3 frimaire an VIII [24 novembre 1799],

61 ans

Demande un passeport pour aller, aux frais de la République, sur ses propriétés au Cap Français à Saint-Domingue, pour lui-même et sa famille à savoir Jean Pierre Robert, 19 ans, Guillaume Robert, 17 ans, Catherine Robert, 11 ans, Sophie Robert, 9 ans, Mélie Robert, 6 ans, Bélonny Robert, 4 ans, tous déportés, chassés de leur foyer par l'incendie général du Cap, et logés au ci-devant Grand Séminaire.

Souty Marguerite, 22 brumaire an VIII [13 novembre 1799],

Épouse de Pennetier, tous deux créoles de Saint-Domingue, propriétaires de plusieurs habitations dans la dépendance du Port-de-Paix. En 1792, lorsque cette colonie était livrée aux flammes, elle se réfugia, avec une partie de sa famille, en France où elle a résidé jusqu'à présent avec l'aide de quelques-uns de ses parents, mais ses ressources sont épuisées.

Demande de passeport pour aller rejoindre son époux résidant au Port-de-Paix ; avis d'acceptation : « Il n'existe aucune identité sur la liste des émigrés qui s'oppose à la délivrance du passeport demandé par la pétitionnaire ».

Tiphaine Anne, 24 brumaire an VIII [17 novembre 1799],

Créole habitant Saint-Domingue. L'insurrection à Saint-Domingue, sous le poids des flammes, qui l'ont environnée l'a obligé à se réfugier en France. Logée à Bordeaux dans une maison d'hospice de la République ci-devant séminaire irlandais [rue du Hâ] avec ses deux enfants, dans la misère la plus profonde, sans ressource et sans moyen, ni sachant où en prendre pour leur existence.

Demande de passeport pour elle et ses deux filles pour passer à Saint-Domingue aux frais de la République.

Cote, 3 L 184, Demandes ou délivrances de passeports ou certificats des réfugiés des « Îles d'Amérique ».

Extraits

Begué Bernard, 12 prairial an IV [31 mai 1796],

Natif de Bordeaux. 22 ans.

Passeport pour La Nouvelle-Orléans pour opérations de commerce. 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bruns, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, front ordinaire, visage ovale.

Bérard Joseph, 12 prairial an IV [31 mai 1796],

Créole, natif du Cap. 18 ans 1/2.

Passeport pour la Louisiane pour affaires d'intérêts. 5 pieds 1 pouce, cheveux et sourcils châtain, yeux gris, nez ordinaire, bouche grosse, menton rond, front moyen, visage ovale.

Champagne Pierre, 16 prairial an IV [4 juin 1796],

Natif de Blaye, habitant Bordeaux. 17 ans.

Passeport pour la Louisiane par la voie d'un navire anglo-américain. 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils châtain, yeux châtain, nez aquilin, bouche moyenne, menton carré, front rond, visage ovale.

Desainte Paulin, 23 prairial an IV [11 juin 1796],

Marchand de Bordeaux. 35 ans.

Passeport pour la Louisiane pour affaires d'intérêts par la voie des États-Unis d'Amérique. 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils bruns, yeux bruns, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, front moyen, visage ovale.

Dupeyrat Christophe, 3 messidor an IV [21 juin 1796],

Capitaine de navire de commerce. Natif de Blaye, domicilié à Bordeaux. 30 ans.

Passeport pour la Louisiane pour affaires d'intérêts par la voie des États-Unis et un navire neutre. 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châtain, yeux gris, nez ordinaire, bouche moyenne, menton large, front rond, visage ovale.

Ferry Gabriel Denis, 22 prairial an IV [10 juin 1796],

Natif de la Louisiane, « colonie espagnole ». 18 ans.

Passeport pour la Louisiane afin de rejoindre ses parents. 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bruns, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, front rond, visage ovale.

Fourcade Jean Baptiste, 9 prairial an IV [20 mai 1796],

Natif de Bayonne, habitant Bordeaux. 56 ans.

Passeport pour la Louisiane pour des opérations de commerce, 5 pieds 2 pouces 1/2, cheveux et sourcils châtain, yeux gris, nez ordinaire, bouche moyenne, menton large, front moyen, visage long.

Attestants : Louis Antoine Mege, américain, demeurant sur le port n° 248 ; Arnaud Romain, colon du Cap Français, demeurant rue des Menuts n° 58.

Lelong Thomas, 3 messidor an IV [21 juin 1796],

Officier de santé. Natif de Saint-Domingue. 23 ans.

Passeport pour la Louisiane pour aller auprès de sa famille. 5 pieds, 1 pouce, cheveux et sourcils châtain, yeux gris, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, front rond, visage ovale.

Leygue Jean, 4 prairial an IV [23 mai 1796],

Natif de Saint-Morin (Lot-et-Garonne) [Saint-Maurin]. Français réfugié. 22 ans.

Passeport pour la Louisiane pour affaires d'intérêts. 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, nez ordinaire, bouche moyenne, menton carré, front ordinaire, visage ovale.

Marchaud Delaulnay Alexandre Henry Gratien, 19 prairial an IV [7 juin 1796],

Natif de Saint-Dizier (Haute-Marne). 46 ans.

Passeport pour la Louisiane pour affaires d'intérêts. 5 pieds 6 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux châains, nez gros, bouche ordinaire, menton rond, front large, visage ovale.

Attestants : Gilles Philippe Penmarch, adjudant général des armées de la République, demeurant place de la Comédie ; Duplanty, cultivateur américain, demeurant rue Poitevine.

[signe : « Marchau Delaulnay »]

Mellie Hiacinthe, 16 prairial an IV [4 juin 1796],

Négresse, native de la Guinée en Afrique. 35 ans environ,

Passeport pour la Louisiane pour affaires d'intérêts. 4 pieds 11pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, nez moyen épaté, bouche grosse, menton rond, front rond, visage long.

Picou Antoine François, 4 prairial an IV [23 mai 1796],

Cultivateur, natif de la Guadeloupe. 33 ans.

Passeports pour la Louisiane par la voie des États-Unis d'Amérique, avec son épouse et son enfant en bas âge, pour des raisons de famille. 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux châains, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, front haut, visage ovale. Son épouse : Sophie Adélaïde Laperrière, Native du Petit-Goave, Saint-Domingue. 18 ans 1/2. 5 pieds, cheveux et sourcils bruns, yeux bruns, nez bien, bouche moyenne, menton rond, front rond, visage ovale.

Reynaud Simon, 22 prairial an IV [10 juin 1796],

Natif de la Louisiane colonie espagnole. 19 ans.

Passeport pour la Louisiane auprès de ses parents. 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils bruns, yeux bruns, nez gros, bouche moyenne, menton fourchu, front rond, visage ovale.

Romain Arnaud, 11 prairial an IV [30 mai 1796],

Ancien négociant au Cap. Natif de Bordeaux. 51 ans.

Passeport pour la Louisiane pour y régler des affaires de famille. 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux châains, nez moyen, bouche grande, menton large, front courant, visage long.

Attestants : Louis Antoine Mege, Jean Baptiste Fourcade, cultivateurs américains.

Teste Benoît, 4 prairial an IV [23 mai 1796],

Négociant français. Natif de Villefranche [sur-Saône], département du Rhône. 33 ans.

Passeport pour la Louisiane pour affaires de commerce par la voie d'un navire neutre. 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux bruns, nez gros, bouche moyenne, menton rond, front grand, visage rond.

Cote 3 L 188. Demandes ou délivrances de passeports ou certificats de résidences des réfugiés des « Îles d'Amérique ».

Extraits

Ballan André, certificat de résidence, consulat de Philadelphie, 19 thermidor an III [6 août 1795], 44 ans. 5 pieds 9 pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux gris, menton rond, front ordinaire, visage ovale. Réside à Philadelphie depuis le 6 septembre 1793.

Calvimont Jean François Jacques, certificat de présence à Paris du 31 mai 1792. 39 ans, natif de Saint-Domingue. Demeure ordinairement à Montagne (Gironde). Arrivé à Paris le 24 janvier 1792, réside rue Jacob, hôtel de Danemark. Décoré de la Croix de Saint-Louis. 5 pieds 5 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux gris, nez long, bouche moyenne, menton rond, front ordinaire, visage ovale marqué de la petite vérole.

Chapotin Marie Magdelaine Adélaïde, veuve Sallier Dupin, certificats de résidence ville de Graderistacq, Sainte-Croix, Ile danoise, 25 octobre 1794, 29 janvier 1795, 2 mai 1795. 35 ans et 3 mois au 25 octobre 1794. Native et habitante propriétaire à Saint-Domingue, quartier du Port-au-Prince. Venue ici le 22 avril 1794 par le vaisseau américain *le Thomas de Bordeaux*, par le Cap.

Attestation du 18 juillet 1794 enregistrée à Bordeaux le huit ventôse an VI [26 février 1798].

Du Chilleau Marie Charles, certificat de résidence du 23 septembre 1792 à Saint-Simon de Bordes, district de Pons, où il demeure depuis plus de 6 mois. Maréchal des camps et armées françaises, décoré du cordon rouge. Déclare être propriétaire de 15 [livres ?] de marais salants situés à Souillac, district de Lesparre (33).

[Né en 1734, ancien gouverneur de Saint-Domingue (1778-1781), ancien gouverneur général des Iles sous le vent (1788-1789), destitué à la Révolution, demeure alors à Saint-Simon de Bordes, arrêté, emprisonné à Rochefort, y meurt à l'hôpital en 1794].

Cote 3 L 190. Demandes ou délivrances de passeports ou certificats de résidences des réfugiés des « Îles d'Amérique ».

Extraits

Dumont Jean Joseph, acte reçu le 29 août 1794 par Étienne Duponceau, notaire public de la République de Pennsylvanie, résidant à Philadelphie. Citoyen français, marchand coutelier, établi à Port-au-Prince, Saint-Domingue. A déclaré avoir été pris et mis en prison arbitrairement par des commissaires nationaux civils le 18 avril 1793, et puis embarqué sur la frégate *La Précieuse* pour France, laquelle a été au Cap, où il est tombé malade, et envoyé à l'hôpital. Ensuite s'est embarqué le 16 juin 1793 pour le continent d'Amérique. Arrivé à Philadelphie le 30 juin 1793 où il réside actuellement.

Témoins : James Vanuxem, Peter Lemaigre, Jean Godefroy Wachsmuth, James J. Mazurie, tous négociants habitants Philadelphie, Pierre Barrière, Jacques R. Malenfant.

Cote 3 L 191

Leblanc Régis, certificat de résidence à Bagnères jusqu'à ce jour, 22 août 1793. 30 ans, cultivateur, habitant de la Martinique. 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux châains, nez ordinaire, bouche moyenne, front grand, visage ovale.

Certificat affiché pendant 8 jours à Bagnères, 10 septembre 1793. Visa du directoire du département 12 septembre 1793 à Tarbes.

Cote 3 L 192.

Prat Desprez Adélaïde Françoise Bonne, femme de Galaup, attestation du consul de la République française à Philadelphie, Pennsylvanie, 22 floréal an VI [11 mai 1798]. 26 ans, native de Saint-Domingue, venue de France avec passeport du département de la Gironde daté du 9 prairial an IV [28 mai 1798]. A résidé à Philadelphie depuis le mois de fructidor an V [août/septembre 1797]. Est portée sur le registre d'immatriculation de ce consulat. 5 pieds, cheveux et sourcils châains, yeux châains, nez bien, bouche moyenne, front ordinaire, visage ovale. Mêmes attestations les 17 vendémiaire an VI [8 octobre 1797] et 19 messidor an VI [7 juillet 1798].

Cote 3 L 193

Semillac Saint Legier, Louise René, certificats de résidence à Saintes 12 août 1792 et 27 juillet 1793. Fille majeure de Alexis René Georges Saint Légier, parti de Saintes il y a environ 16 ans pour la Martinique. À Saintes depuis plus de six ans.

Wilmenot Jean Baptiste, certificat de résidence du 18 juin 1792 enregistré par commissaire section des Tuileries, Paris, vu à Libourne, Directoire, 19 juillet 1792. Habitant de Saint-Domingue, 41 ans. Demeure actuellement à Paris rue Thomas du Louvre n° 18, il y réside depuis plus de six mois. 5 pieds 6 pouces, cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bruns, nez mince, bouche moyenne, menton rond, front haut, visage maigre.

Cote 4 L 61. District de Bordeaux, Extraits des « Registres des passeports qui ont été délivrés à la maison commune de la ville de Bordeaux ».1792-1793

(jusqu'au 4 août.)

Période du 12 novembre 1792 au 18 novembre 1792 compris

<u>Dates</u>	<u>Noms</u>	<u>Qualités</u>	<u>Lieux</u>
12/11	Marie-Thérèse Bagelin	veuve Depré	à Saint-Domingue
13/11	Pierre Pereyra	marchand espagnol	au Cap Français
	Jean Guerinet	cultivateur	«
	Noël Jonca	mulâtre	«
14/11	Jeanne Dufour	femme de Jean Grenier	à Saint-Marc, avec 2 enfants
	Pierre Laroussie	négociant	à Saint-Domingue
	Louis Boissinet	négociant	au Port-au-Prince
15/11	Aaron Flour	marchand	au Cap Français
	Louis Mercier	jardinier	«

	Jacques Veguier	raffineur	«
16/11	Bernard Paunée	journalier	«
	Jean Arnaudy	journalier	«
	Joseph Arnaudy	journalier	«
	François Micou	maçon	«
	Jean Giraud	maçon	«
	Gabriel Gadit	charpentier de haute futaye	«
	Jean Fachaud	journalier	«
	Bertrand Casse	journalier	«
	Guillaume Dubois	laboureur	«
	Pierre Blanchard	maçon	«
	Michel Louge	maçon	«
	Joseph Segot	tailleur de pierre	«
	Dominique Amillet	tailleur de pierre	«
	Louis Degrès	citoyen	«
	Louis Laborie	maçon	«
	Jean Marie Capdeville	charpentier de haute futaye	«
	Paul Larrey	charpentier de haute futaye	«
17/11	Cibard Chastres	capitaine de navire	«
	Bernard Aurensan	forgeron	«
	Jean Dabasse	boulangier	«
	Jean Lormier Lagrave	habitant de Saint-Domingue	«
18/11	Jean Gauteron	citoyen	«
	Jean Baptiste Bouhebent	négociant	à Saint-Marc

Période du 19 novembre au 25 novembre 1792 compris

<u>Dates</u>	<u>Noms</u>	<u>Qualités</u>	<u>Lieux</u>
1792			
19/11	Guillaume Dufour	charpentier de haute futaye	au Cap Français
	François Bellefont	géomètre	au Port-au-Prince
21/11	Laurent Lapoujade	charpentier de haute futaye	«

	Pierre Mauran	cuisinier de bord	à Saint-Marc
	Jean Marie Jamonet	citoyen	au Cap Français
	Pierre Charles	voilier	au Port-au-Prince
22/11	Pierre Noton	tailleur	à la Louisiane pour affaires de commerce
24/11	François Peytavy	cultivateur	au Port-au-Prince
	Jean Baptiste Miquel fils	négociant	«

Période du 26 novembre au 2 décembre 1792 compris.

<u>Dates</u>	<u>Noms</u>	<u>Qualités</u>	<u>Lieux</u>
26/11	Antoine Abat	négociant à Bordeaux	à La Nouvelle-Orléans pour affaires de commerce
	Jacques ou congo nègre domestique de Mr Videau Dudognon		au Port-au-Prince
	Joseph Bernadon	chirurgien	au Port-au-Prince
	Jacques Durin	négociant à Bordeaux	à La Nouvelle-Orléans pour affaires de commerce
	Jean Claverie	chapelier	à Saint-Marc
	Antoine Ducasse	marchand	«
28/11	François Blaise Ginesté	citoyen	au Port-au-Prince
	Jean Grenier	cultivateur	au Cap Français
	Jeanne Cailla	modiste	«
29/11	Joseph Monteil	architecte	à Saint-Marc

Période du 2 décembre au 9 décembre 1792, compris.

<u>Dates</u>	<u>Noms</u>	<u>Qualités</u>	<u>Lieux</u>
<u>1792</u>			
03/12	François René Quinton	négociant français	à Jérémie
	Jeanne Jaquin	épouse de Mr. Quinton française	«
	Bénigne Texier	domestique de Mr Quinton	«
	François Breuil	citoyen négociant français	à Saint-Domingue
	Jean Glaye	cultivateur français	«
	Henri Kunckel (?)	négociant allemand	«

	Julien Bonnet	cultivateur genevois	«
	Jean François Cavin	cultivateur suisse	à Jérémie
	François Dupré	cultivateur français	à Saint-Domingue
	Clotilde Anastasie Spechbach épouse de Mr Dupré	française	«
07/12	Jean Baptiste Gueny	citoyen français	«
	Albertine Prevost	veuve Fortier française	«
	Bertrand Fadeville	négociant	au Cap Français
1793			
04/01	Henri Leybardie	citoyen français	au Port-au-Prince
07/01	Louis Cellier Soissons	citoyen français	à Saint-Domingue
15/01	Pierre Auguste Guestier	négociant français	«

ANNEXE VI

Réfugiés arrivés à Bordeaux le 13 novembre 1793 sur l'*Aimable Marianne*

Les archives du port de Bordeaux ont brûlé, et la liste complète des passagers de l'*Aimable Marianne* établie et communiquée par Moissonnier reste introuvable. Mais le dépouillement des séries 3 L et 4 L des Arch. dép. Gironde, certificats de résidence et demandes de passeport permet d'identifier certains passagers :

- Alquier (frère probablement de Charles Jean-Marie Alquier, qui fut maire de La Rochelle (1789), député de l'Aunis aux États-Généraux (1789), puis de la Seine-et-Oise à la Convention (1792), et au Conseil des Anciens (1795), et qui intervient par une pétition le 28 brumaire en la faveur de son frère pour qu'il soit autorisé à débarquer
- André, Thomas,
- Ardouin, Joseph, natif de Jonzac, capitaine de l'*Aimable Marianne*,
- Avalle, Antoine,
- Bascle, Alexis, de Jonzac,
- Champallaume, Augustin,
- Duvau, Marie Magdelaine Marguerite, veuve Langle,
- Fournier, la veuve,
- Greugnet,
- Julliaïn [Julien], second sur l'*Aimable Marianne*, de Jonzac,
- Lafiteau,
- Laréche, Marie,
- Longueteau, Jean, d'Archiac,
- Maison, la citoyenne Veuve, 66 ans, qui désire se retirer à Rochefort chez son beau-frère, pétition du 29 brumaire an 2 (19 novembre 1793),
- Mothet,
- Pelletant, Martial, d'Archiac.
- Sabouraud, Paul et Emery, de Jonzac,
- Thanaron, porteur d'une pétition de demande de secours pour lui « et autres arrivant de l'Amérique ».

Sur la liste nominative de 122 « américains » auxquels sont accordés le 29 brumaire an 2 (19 novembre 1793) des secours pour se retirer dans leurs départements respectifs, on retrouve Thanaron, Motet, Langle, Alquier, Lafiteau, la veuve Maison, la veuve Langle, Thomas Greugnet, qui doivent être des réfugiés hébergés au séminaire des Irlandais, rue du Hâ. Aucun des passagers réfugiés originaires de Jonzac, Archiac, ne figure dans

cette liste. Soit, ils ont trouvé à se loger temporairement à Bordeaux chez des parents, amis ou connaissances, soit ils sont partis aussitôt leur arrivée pour regagner leurs paroisses d'origine.

NB : Réfugiés des colonies recensés à Jonzac :

- État-nominatif pour l'an V : Louis Pelletant (68 ans) (maire de Jonzac du 24 novembre 1793 au 5 novembre 1795), Izaac Mathieu René Ingrand (66 ans), Olivier Loisel (71 ans). (Arch. dép. Char.-Mar., L 324).

- État nominatif pour l'an X : Coffin (65 ans), Ingrand (70 ans), Simon Sarrat (18 ans), Léonard Sarrat (21 ans), Rougé (33 ans), Louis Pelletan (65 ans, *sic*), femme Pelletan (60 ans), fille Pelletan (18 ans),

François Testard (50 ans), Jean Vandamme (45 ans), femme Vandamme (45 ans), Alexis Vandamme (18 ans), Hyacinte Vandamme (12 ans), fille Cadenet (28 ans) (Arch. dép. Char.-Mar. 4 M 7/1).

ANNEXE VII

Évaluation des vagues d'immigration des réfugiés de Saint-Domingue, pendant la période révolutionnaire

À l'unanimité les historiens estiment difficile une évaluation précise du nombre de réfugiés de Saint-Domingue. Mais il est généralement admis que seulement environ 20 % se réfugièrent en métropole, soit approximativement 6 000 sur 30 000, selon certains auteurs. Ils ont très majoritairement préféré se réfugier le plus à proximité possible de leur île, tant ils ont longtemps espéré pouvoir y revenir et retrouver leurs biens.

- Le 14 décembre 1811, le vice-consul de France à Portsmouth (New-Hampshire), Gérard Cazeaux dans un *Mémoire sur les Florides*, daté de Paris, écrit : plus de six mille Français en état de porter les armes, chassés de Cuba, de La Havane, et autres îles espagnoles, errent maintenant, au gré du sort, à la Louisiane, dans les Florides et le sud des États-Unis ». (Arch. Min. Aff. étr., Correspondance Politique, États-Unis, volume 66).

- Le 4 janvier 1812, Louis de Tousard, consul de France à La Nouvelle-Orléans, écrit pour sa part à Lescallier, consul général de France à New York : « plus de dix mille de ces infortunés [chassés de Cuba] sont arrivés dans cette ville [La Nouvelle-Orléans] (Centre des Archives diplomatiques de Nantes, Consulat général de France aux États-Unis, New York, Correspondance avec le consulat de La Nouvelle-Orléans (1810-1815), fonds A, carton 15).

- Le 6 juillet 1812, le même Tousard estime « l'émigration de Cuba, quatre à cinq mille malheureuses victimes sont venues chercher un asile à la Louisiane » plus les esclaves qui les ont suivies. (Arch. Min. Aff. étr., Paris, Correspondance politique, États-Unis, Supplément, volume 33, f°153).

Nathalie Dessens, de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, indique dans *Les réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans*, 2021 que « La Nouvelle-Orléans est la plus caribéenne des villes états-uniennes, en partie parce qu'elle a accueilli, entre 1791 et 1810, quelque 15 000 réfugiés (colons blancs, gens de couleur libres et esclaves) de la colonie française de Saint-Domingue, à la suite de la Révolution haïtienne » [...]. Dans son article « De Saint-Domingue à la Louisiane » paru dans la *Revue française d'études américaines*, n° 75, janvier 1998, elle ajoute : « Pendant les premiers mois de cette révolte [1791], de nombreux habitants de l'île fuient, vers la France pour quelques-uns, vers les États-Unis pour un grand nombre, vers l'île espagnole de Cuba et l'île anglaise de la Jamaïque pour les autres ». [...] « Une deuxième grosse vague migratoire se produisit en 1803 et 1804 ». [...] « En 1809 et 1810, plus de dix mille réfugiés arrivèrent ainsi en Louisiane ». [...] « La Louisiane était devenue leur résidence définitive, constat qui renforça leur désir d'intégration. Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'ils aient manifesté de nostalgie pour Saint-Domingue ».

Dans une conférence donnée à l'Université Francophone d'Été Saintonge-Québec intitulée *Les colons français réfugiés à Santiago de Cuba au cours de la Révolution de Saint-Domingue*, l'historien Alain Yacou affirme : « Entre 1792 et 1795, les émigrés [à Cuba] sont des colons royalistes ennemis de la Convention » [...] « En 1798, d'autres colons français débarquent à Cuba, ceux-là ayant été évacués par des troupes britanniques devant l'avancée des républicains emmenés par Toussaint Louverture » [...] « Le nombre de réfugiés français à Cuba augmente considérablement dans les années 1804-1805 notamment à cause des massacres organisés à Saint-Domingue ». [...] Certains colons français de Saint-Domingue ont « trouvé refuge aux États-Unis, en

Jamaïque, à Porto Rico ou s'étant résigné à retourner en métropole » [...] « Santiago de Cuba, en 1808 comptait 26 432 santiagais de souche et 7 749 réfugiés français soit plus du quart de la population ».

Dans son ouvrage, *D'une île rebelle à une île fidèle, Les Français de Santiago de Cuba, (1791-1825)*, Agnès Renault, des Universités de Rouen et du Havre indique en 2012 : « 30 000 Blancs à Saint-Domingue en 1793. De ce nombre la moitié a péri, un quart est épars sur le globe, l'autre quart cherche en soupirant asile et refuge dans sa patrie ». « Juan Perez de la Riva, dans « El Barracón y otros ensayos », estime de son côté que le tiers des Blancs était mort dans les combats et massacres durant la période révolutionnaire et que 6 000 à 7 000 colons étaient venus à Santiago de Cuba, ce qui suppose qu'une quantité équivalente s'était dispersée dans le monde ». [...] « Un quart des Blancs étaient peut-être rentrés en France, ce qui correspondrait à 7 500 personnes ». ... « au 31 décembre 1803 : nombre total des Français : 18 213 ; au 15 janvier 1804 : 18 430 ». [...] « Kindelan [gouverneur espagnol] déclarait le 30 septembre [1809] le départ de 8 870 Français. [...] « 80 % des gens s'en allèrent pour La Nouvelle-Orléans sur quelques 41 navires, 10% se rendirent aux États-Unis, le reste se dirigea vers Saint-Thomas, Kingston et un petit effectif vers Haïti (Jérémie, Les Cayes, Port-au-Prince ».

Enfin dans son article *La Nouvelle-Orléans 1800-1850 : d'une société plurielle à une société créole*, 2019, Nathalie Dessens, de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, indique : « Le nombre des réfugiés de Saint-Domingue arrivés en Louisiane est estimé entre 15 000 et 20 000 entre 1791 et 1810. [...] 80 à 90% de ces nouveaux arrivants s'installèrent à La Nouvelle-Orléans... En l'espace de quelques mois, en 1809 et 1810, quelque dix mille anciens habitants de Saint-Domingue arrivèrent ainsi de l'île de Cuba.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)